



N°71

FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS  
Présidence Laurent DENORMANDIE  
SYNDICAT/DOCUMENTATION

DOCUMENTATION SYNDICALE

8 MARS 2012

MARQUAGE CE  
SITE WEB DE LA DG ENTREPRISE

European Organisation of the Sawmill Industry aisbl

C12020

Brussels, 8 March 2012

**LE SITE WEB SUR LE MARQUAGE CE DE LA DG ENTREPRISE EST MAINTENANT OPERATIONNEL**

Circulaire OES C12020 du 8 mars

Cher membre,

La DG entreprise et Industrie informe qu'un nouveau portail sur le marquage CE est en ligne depuis le 1er mars. Sur ce site web la Commission européenne fournit un recueil d'information en 24 langues.

Les fabricants, les importateurs, les distributeurs, et les consommateurs peuvent trouver toutes informations nécessaires sur les règles du marquage CE, les directives, les normes (harmonisées) et les contacts utiles dans chaque Etat Membre de l'UE. Le site aide les producteurs sur le processus d'établissement du marquage CE pour un produit spécifique, en illustrant clairement les étapes principales à réaliser. Les distributeurs ou les importateurs peuvent également trouver une information utile.

Pour plus d'information accédez au nouveau site Web :

[http://ec.europa.eu/enterprise/policies/single-market-goods/cemarking/about-ce-marking/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/single-market-goods/cemarking/about-ce-marking/index_fr.htm)

Pour des raisons peu claires, il n'y a pas de référence directe (groupe de produit) au marquage CE pour les produits de construction. La partie « construction » peut être atteinte cependant en cliquant sur « Marquage CE-Notions élémentaires » et le lien « directives » dans le paragraphe **produits**, ou bien en utilisant le lien suivant :

[http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/construction/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/construction/index_en.htm).

(Les textes sont alors en anglais, mais les textes publiés au journal officiel de l'union européenne sont traduits)

Vous y trouverez des informations utiles sur La directive des produits de construction (CPD), le règlement et la partie essentielle sur la déclaration de performance (DoP) incluant les rapports avec les normes harmonisées européennes (hEN) ou les avis techniques européens (ETA). En utilisant ce lien vous aurez également accès à l'information sur les Eurocodes pour la conception structurale des bâtiments, une base de données sur les substances dangereuses (CP-DS) et beaucoup d'autres d'information et de liens.

&gt;&gt;&gt;&lt;&lt;